

Communiqué de presse

Paris - La Défense, 8 janvier 2026

MACF ET ENGRAIS : L'EUROPE NE PEUT PAS SACRIFIER SON INDUSTRIE

À la suite des annonces faites par la Commission européenne concernant l'application du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) aux engrais, l'UNIFA appelle à un choix clair en faveur de la souveraineté industrielle. Ces annonces, sans répondre aux problèmes de fond des agriculteurs, instaurent de l'instabilité qui met en péril les outils industriels et constituent un renoncement aux engagements climatiques de l'Europe et de la France.

A contre-courant de toutes les grandes puissances qui protègent leurs industries stratégiques, l'Europe accélère la transition environnementale de son industrie et décide dans le même temps de faciliter l'importation de produits moins vertueux, alors même que la France, pourtant moteur dans le projet de MACF, rappelait le 27 décembre dernier, par la voix de son ministre l'Economie et de la Souveraineté industrielle, Roland Lescure, qu'« il est temps d'assumer la préférence européenne », et que « notre industrie européenne se trouve à un tournant décisif et que notre souveraineté est en jeu ».

Industrie des engrais et agriculture : une même chaîne de souveraineté

L'UNIFA le rappelle : industrie des engrais et agriculture ne relèvent pas de logiques opposées mais constituent deux maillons indissociables de la souveraineté alimentaire. Fragiliser l'outil industriel reviendrait à accroître la dépendance aux importations et à exposer les agriculteurs à des intrants plus carbonés aux prix beaucoup plus volatils.

Un cadre carbone exigeant, déjà pleinement assumé par l'industrie européenne

La filière européenne des engrais, en particulier les industriels de l'azote, évolue dans un cadre climatique parmi les plus exigeants au monde. Elle est pleinement soumise au Système d'Échange de Quotas d'Émission, qui structure depuis 2005 les décisions industrielles et a conduit à des trajectoires ambitieuses de décarbonation. Toute remise en cause du MACF exacerberait des distorsions de concurrence déjà existantes, mettant en péril des sites industriels, des emplois et des capacités de production stratégiques en France et en Europe.

La stabilité réglementaire est la condition sine qua non de la souveraineté industrielle

Au-delà des ajustements conjoncturels, l'enjeu central est celui de la stabilité de long terme du cadre réglementaire. Les investissements nécessaires à la décarbonation de l'industrie des engrais ne peuvent être engagés que dans un environnement lisible, cohérent et prévisible.

Ne nous trompons pas de combat : ces propositions d'aménagement sont des réponses d'urgence qui fragilisent les industriels de l'azote et qui ne répondent pas aux véritables causes des problèmes de fond des agriculteurs.

« *Il n'y aura ni souveraineté alimentaire ni transition climatique sans une industrie européenne forte. La réponse aux défis agricoles doit renforcer, et non affaiblir, la base industrielle de l'Europe* », souligne l'UNIFA.

Contacts Presse :

UNIFA Valérie Sené – Directrice Affaires Publiques et Communication vsene@unifa.fr – 06 13 02 08 89

Omnicom Public Relations Group Lili Gosnet lili.gosnet@omc.com – 06 77 79 18 89

À propos de l'UNIFA

L'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) représente les industriels de la nutrition des plantes et de la santé des sols. Elle regroupe 31 producteurs de fertilisants et d'amendements minéraux, organo-minéraux et organiques élaborés, organiques et biostimulants. Acteurs de l'amont agricole au service du dynamisme de l'agriculture française, ces entreprises partagent une vision commune de performance agronomique et d'innocuité des produits fertilisants, dans le respect des attentes sociétales actuelles et dans un objectif global de souveraineté alimentaire de la France.